

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉDACTION D'UN PLAN FÉDÉRAL « CITOYENS DU SPORT »

Direction des sports

Mai 2015



INTRODUCTION

Parce que le sport est un levier de promotion des valeurs sociales, citoyennes et du bien vivre ensemble, parce qu'il est un facteur d'éducation et d'insertion sociale, chaque acteur du sport doit se mobiliser pour former les Citoyens du sport.

Etre citoyen du sport implique de prendre conscience du rôle à jouer par chacun dans la transmission des valeurs du sport. Celles-ci reposent sur le partage, la fraternité, le plaisir, l'exemplarité, la transparence, le respect de son adversaire et de ses coéquipiers, le respect des règles, des équipements ou de l'environnement naturel et du rôle de chacun.

Le ministère chargé des Sports s'est engagé dans la défense de ces valeurs en élaborant, pour les années 2015 à 2017, un plan national « Citoyens du sport », créé dans le prolongement du comité interministériel « égalité et citoyenneté : la République en actes » du 6 mars 2015.

Ce plan ne sera cependant efficace que si les acteurs du sport se l'approprient et le relaient dans les territoires jusque dans les clubs. Il faut donc des plans fédéraux « Citoyens du sport ».

L'élaboration de ce plan fédéral doit conduire à vous réinterroger sur les valeurs portées par votre discipline qui sont la marque de votre identité et qui doivent guider la mise en œuvre de vos projets sportifs.

En adéquation avec le plan national, le plan fédéral « Citoyens du sport » intégrera les champs suivants :

- la promotion des valeurs citoyennes, que ce soit pour transmettre les valeurs éducatives du sport ou pour mieux prévenir et réagir contre toutes formes de violences, d'incivilités, et de discriminations dans le sport;
- l'accession à une pratique régulière et encadrée, favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle, des publics en difficulté sociale.

Comment ce guide est-il élaboré ?

Pour faciliter la rédaction d'un plan fédéral, le ministère chargé des Sports met à votre disposition ce guide d'accompagnement. Il est organisé en deux parties :

La première partie du guide est consacrée à la structuration du plan fédéral « Citoyens du sport ».

Ce plan fédéral doit donc comporter 2 volets : un volet sur la transmission des valeurs citoyennes et un volet sur l'accession des jeunes à une pratique sportive régulière et encadrée.

Chaque volet doit être décliné au travers d'objectifs opérationnels qui doivent vous aider à définir les actions adaptées et appropriées à votre discipline.

Pour vous accompagner, ce guide décline les 2 volets par objectif selon la même architecture : les enjeux, les questions à se poser, les ressources externes mobilisables.

À titre d'exemple :

Volet « transmission des valeurs citoyennes »

Objectif : « Mieux connaître pour mieux agir » :

1. Enjeux
2. Les questions à se poser
3. Les ressources externes mobilisables

La rubrique « Les questions à se poser » n'est pas exhaustive. Il s'agit de pistes destinées à vous aider pour élaborer votre plan et en définir les axes prioritaires. Chaque fédération peut s'approprier tout ou partie de ces questions. Chaque fédération peut également ajouter d'autres questions. Il n'y a pas de hiérarchie dans l'ordre des questions qui vous est proposé.

Ces questions doivent vous aider à proposer des actions pour atteindre les objectifs des deux volets.

Les ressources externes mobilisables relèvent des réseaux externes à la fédération (ministères, pôles ressources nationaux, services déconcentrés, associations spécialisées, consultants...) ; elles sont répertoriées pour vous aider à trouver et mutualiser des ressources et des expériences.

La deuxième partie du guide est constituée d'exemples d'actions fédérales qui pourraient figurer dans le plan fédéral « Citoyens du sport ».

Préconisations préalables

Elles sont au nombre de 4. Il est demandé à chaque fédération de :

- désigner un référent technique et un référent élu « Citoyens du sport ». Le co-portage technicien/élu est une garantie d'appropriation du plan par l'ensemble de l'organisation fédérale.
- faire valider le plan fédéral Citoyens du sport par les instances dirigeantes fédérales et le diffuser ensuite vers les instances régionales et départementales mais également en direction des clubs.
- identifier les acteurs fédéraux qui seront chargés de la mise en œuvre des actions définies.
- identifier le rôle des différentes composantes de la fédération (au niveau national et territorial) dans la mise en œuvre du plan fédéral « Citoyens du sport ».

Le plan fédéral « Citoyens du sport » doit s'inscrire dans la durée et mobiliser l'ensemble des acteurs du mouvement sportif, du licencié au sportif de haut niveau en passant par l'entraîneur, les officiels (juges, arbitres...), le dirigeant et le bénévole du club voire ses supporters.

PARTIE I

LA STRUCTURATION DU PLAN FÉDÉRAL << CITOYENS DU SPORT >>

PREMIER VOLET

PROMOUVOIR, PAR LE SPORT, LES VALEURS CITOYENNES DE LA RÉPUBLIQUE

Le sport est souvent défini comme étant porteur de valeurs positives, qu'il convient toutefois de véhiculer au mieux. Pour cela, il est essentiel d'adopter une démarche globale, inscrite dans la durée et qui intègre toutes les dimensions du respect d'autrui, du vivre ensemble.

Cette démarche doit s'adresser à l'ensemble des acteurs du mouvement sportif fédéral : licenciés, bénévoles, dirigeants, officiels, entraîneurs, sportifs de haut niveau, voire supporters. Elle doit pouvoir répondre aux interrogations que se pose chacun de ces acteurs et les accompagner dans la façon de transmettre eux-mêmes les notions de citoyenneté aussi bien dans leur pratique quotidienne que dans leur parcours sportif et professionnel (pratique de haut niveau, formation professionnelle et continue).

Afin de vous aider à définir quelles valeurs citoyennes transmettre et surtout lesquelles sont transposables au milieu sportif, vous trouverez ci-dessous des éléments de définition proposés par le site institutionnel www.vie-publique.fr

Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs. On peut en évoquer au moins trois, traditionnellement attachées à la citoyenneté :

La civilité : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public (ex : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

Le civisme : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

La solidarité : elle est importante, en effet, dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du droit de vote. Elles ne constituent toutefois qu'une illustration non exhaustive de ce que la citoyenneté peut signifier et comment ses valeurs peuvent se transmettre.

Pour en savoir plus:

Questions-réponses sur la citoyenneté à partir du lien suivant :

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyens/citoyennete/definition/>

OBJECTIF 1 : FORMER LES ACTEURS DU SPORT FÉDÉRAL A LA CITOYENNETÉ

OBJECTIF 2 : COMMUNIQUER POUR VALORISER, SENSIBILISER ET MOBILISER

OBJECTIF 3 : CONNAÎTRE LES COMPORTEMENTS CONTRAIRES AUX VALEURS DU SPORT

OBJECTIF 4 : OUTILLER LES ACTEURS DU SPORT FÉDÉRAL

Important : pour chaque objectif, les questions à se poser ne sont pas exhaustives. Il s'agit de pistes destinées à vous aider pour élaborer votre plan et en définir les axes prioritaires. Chaque fédération peut s'appropriier tout ou partie de ces questions. Chaque fédération peut également ajouter d'autres questions. Il n'y a pas de hiérarchie dans l'ordre des questions qui vous est proposé mais plutôt une approche chronologique.

OBJECTIF 1: FORMER LES ACTEURS DU SPORT FÉDÉRAL A LA CITOYENNETÉ

Les enjeux

En réponse à la volonté ministérielle de conduire au changement des comportements et à la promotion des valeurs et actions citoyennes dans le sport, la formation est un levier d'action incontournable.

L'élaboration puis la mise en œuvre d'une politique de formation implique une réflexion et une organisation adaptées aux concepts à porter et aux problématiques à résoudre.

Cette stratégie doit conduire à élaborer une offre de formation destinée à transmettre des valeurs éducatives et citoyennes du sport à destination de l'ensemble des acteurs de la fédération (dirigeants, bénévoles, entraîneurs, éducateurs, officiels, arbitres voire supporters).

Les questions à se poser

Recensez-vous les besoins de formation des acteurs du sport (bénévoles, dirigeants, entraîneurs, éducateurs, officiels, arbitres) ?

Selon quelles modalités recensez-vous les besoins de formation ?

Recensez-vous le nombre d'acteurs fédéraux formés ?

Estimez-vous qu'il existe, au sein de votre fédération, des besoins en matière d'outils de formation pour intervenir en prévention ou en réaction à un ou plusieurs comportements contraires aux valeurs citoyennes (incivilités, violences, discriminations) ? Comment ces besoins ont-ils été identifiés ?

Avez-vous intégré dans vos formations fédérales des temps pédagogiques sur la citoyenneté dans le sport (incivilités, violences, discriminations, bizutage, etc.) ? Pour quel(s) acteur(s) avez-vous intégré ces temps de formation citoyens ? Quels sont les objectifs de ces temps pédagogiques ?

A quel niveau de formation avez-vous intégré ces temps de formation sur la citoyenneté ?

Pour quel(s) acteur(s) avez-vous intégré ces temps de formation sur la citoyenneté ?

Dans quel champ d'action (incivilités/violences ; les actes à caractère raciste, homophobe ou sexiste ; bizutage ou violences sexuelles) avez-vous développé des temps de formation sur la citoyenneté ?

Combien de personnes ont pu bénéficier de ces temps de formation au cours des deux précédentes années ?

Qui intervient pour dispenser ces temps de formation ?

Est-ce que ces temps sur la citoyenneté sont des modules inclus dans des formations ou proposez-vous des formations spécifiques et à part entière sur ce sujet ?

Ces temps de formation sont-ils issus d'un besoin spécifique ou sont-ils issus de l'actualité ?

Évaluez-vous ces temps de formation sur la citoyenneté ? Par quels indicateurs ? Qu'en ressort-il ?

Avez-vous rencontré des freins à la mise en place de tels temps de formation ?

Connaissez-vous les différents outils de formation proposés par le ministère chargé des sports ? Les avez-vous utilisés ? Si oui dans quel contexte ?

Les ressources externes mobilisables

Le guide méthodologique à l'usage des acteurs de la formation sur la prévention du racisme et de l'antisémitisme dans les formations aux métiers du sport et de l'animation

<http://doc.semcsports.gouv.fr/documents/Public/guide10.pdf>

Le guide méthodologique à l'usage des acteurs de la formation sur la prévention des conduites sexistes

<http://doc.semcsports.gouv.fr/documents/Public/guide11.pdf>

Le kit pédagogique « Respect l'arbitre » sur la prévention des comportements violents envers les arbitres

Le guide : <http://semcsports.gouv.fr/newsletter/pub/guides/guide2.pdf>

Les clips : <http://www.semcsports.gouv.fr/articles.php?lng=fr&pg=169>

Le kit pédagogique « Différents mais tous pareils dans le sport » sur la prévention des discriminations (homophobie, racisme et sexisme) dans le sport

Le guide : <http://www.semcsports.gouv.fr/newsletter/pub/guides/guide5.pdf>

Les clips : <http://www.semcsports.gouv.fr/articles.php?lng=fr&pg=168>

Le kit pédagogique « Vers un sport sans violence.... » sur la prévention des incivilités et des violences dans le sport

Le guide : <http://doc.semcsports.gouv.fr/documents/Public/guide9.pdf>

Les clips : <http://semcsports.gouv.fr/articles.php?lng=fr&pg=183>

OBJECTIF 2 : COMMUNIQUER POUR VALORISER, SENSIBILISER ET MOBILISER

Les enjeux

Il est nécessaire de renforcer, voire de développer, la communication autour du nécessaire respect des valeurs citoyennes de la part de tous les citoyens sportifs. Par là même, il s'agit de faire du système de valeurs fédérales un modèle et un moteur en matière de citoyenneté.

Les questions à se poser :

Avez-vous déjà fait passer des messages citoyens auprès des acteurs de votre fédération (sportifs, entraîneurs, officiels, dirigeants, bénévoles)? De quelle manière ? Par quel moyen ? À quelle occasion ?

Avez-vous déjà organisé des opérations de sensibilisation sur la citoyenneté, les discriminations ou les incivilités ? Avez-vous déjà fait passer des messages citoyens lors de manifestations sportives ?

Avez-vous créé une rubrique « sport citoyen » sur votre site internet ?

Avez-vous diffusé sur votre site internet et auprès de vos sportifs de haut niveau (SHN) la fiche de sensibilisation « Mieux connaître, mieux comprendre et mieux défendre l'éthique sportive » ?

Avez-vous créé un lien vers la rubrique « Prévention incivilités-violences » du site internet ministériel ?

Avez-vous publié des articles spécifiques sur la défense de l'éthique sportive et des valeurs du sport dans votre revue fédérale ou sur votre site internet ?

Ces messages étaient-ils ciblés auprès de certains acteurs ou adressés à l'ensemble des acteurs de votre fédération ?

Cette diffusion est-elle limitée dans le temps ?

Quel en a été le bilan tiré au sein de votre fédération ?

Avez-vous diffusé sur votre site internet et/ou relayé auprès de vos structures la Charte de lutte contre l'homophobie ?

Avez-vous passé des conventions de partenariat avec des associations engagées dans la citoyenneté ou la lutte contre les discriminations (Service Civique, SOS Homophobie, LICRA...) ?

Avez-vous déjà eu des remontées négatives par rapport à des affiches de manifestations sportives jugées sexistes ? Comment votre fédération a-t-elle réagi ?

Les ressources externes mobilisables :

Site internet du Ministère (rubrique Prévention)

Site internet du PRN SEMC (rubrique « Promotion et préservation des valeurs du sport ») : <http://www.semc.sports.gouv.fr/articles.php?lng=fr&pg=179>

OBJECTIF 3 : CONNAÎTRE LES COMPORTEMENTS CONTRAIRES AUX VALEURS DU SPORT

Les enjeux

Il s'agit d'avoir connaissance des comportements contraires aux valeurs du sport pour mettre en place des mesures de prévention efficaces. On entend par comportement contraire aux valeurs du sport, un comportement qui porte atteinte aux valeurs citoyennes que peut véhiculer le sport, qui porte atteinte également aux valeurs propres de votre fédération.

Les questions à se poser

Avez-vous déjà travaillé sur les valeurs de votre fédération ? Les avez-vous communiquées à vos licenciés et acteurs fédéraux ?

Avez-vous déjà pu identifier des problématiques liées à des comportements contraires aux valeurs du sport au sein de votre fédération ? Qui était visé par ces comportements déviants ? Quelle(s) était(en)t la ou les problématique(s) en jeu (incivilités, violences, discriminations...) ?

Par quel moyen avez-vous pu identifier cette problématique ? Repose-t-elle sur des données objectives et vérifiables ?

Avez-vous, au sein de votre fédération, des outils d'observation et de recensement des comportements contraires aux valeurs du sport ?

Pensez-vous que ces moyens, s'ils existent, sont suffisants ou adaptés à la problématique(s) identifiée(s) ?

Avez-vous dans vos règlements intérieurs ou disciplinaires des mesures de sanction contre les comportements déviants (hors faits de jeu) ?

Avez-vous au sein de votre fédération un organe (ex commission de discipline) vous permettant de sanctionner les comportements déviants ?

Les activités proposées par votre fédération ont-elles été confrontées à des refus de participer aux temps collectifs (repas/douches/entraînements) de la part de sportifs, d'entraîneurs, d'arbitres, de bénévoles ou de dirigeants ?

Avez-vous eu à traiter des demandes particulières liées à des pratiques religieuses de la part de sportifs, entraîneurs, officiels ou dirigeants ?

Les ressources externes mobilisables

Sur l'ensemble des problématiques (Incivilités et violence, racisme, homophobie, sexisme et violences faites aux femmes, bizutage et violences sexuelles, respect de l'arbitre, supporters)

Guide méthodologique d'appropriation des outils d'observation et de recensement des comportements contraires aux valeurs du sport (lien Internet)

OBJECTIF 4 : OUTILLER LES ACTEURS DU SPORT FÉDÉRAL

Les enjeux

Chaque acteur sportif de la discipline doit avoir conscience que les comportements contraires aux valeurs du sport peuvent nuire à l'image du sport et entraîner des conséquences juridiques potentiellement lourdes. Il s'agit donc pour chaque fédération d'outiller l'ensemble des acteurs pour les responsabiliser et réagir face aux comportements contraires aux valeurs du sport.

Les questions à se poser

Estimez-vous qu'il existe au sein de votre fédération des besoins en matière d'information, de sensibilisation et/ou d'engagement en matière de transmission des valeurs citoyennes ? Comment ces besoins ont-ils été identifiés ?

Disposez-vous d'outils fédéraux pour intervenir en prévention ou en réaction à un ou plusieurs comportements contraires aux valeurs citoyennes (incivilités, violences physiques ou verbales, bizutage, discriminations sexuelles, discriminations ethniques, discriminations sociales...) ? De quel(s) type(s) d'outil(s) s'agit-il ? (juridique/pédagogique)

Quelle est leur vocation ? (information/sensibilisation/formation/engagement (ex : charte) ?

Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à mettre en place un ou plusieurs outils à destination des acteurs de votre discipline ?

Sont-ils destinés à l'ensemble des acteurs de votre fédération ou existe-t-il des outils spécifiques pour chaque type d'acteur ?

Comment sont-ils portés à la connaissance des acteurs sportifs de votre fédération ?

Avez-vous des retours des utilisateurs potentiels de vos outils ? Quel bilan en tirez-vous au sein de la fédération ?

Connaissez-vous les différents outils d'information, de sensibilisation et d'engagement disponibles ou en cours d'élaboration au sein du ministère chargé des sports ? Si oui, les avez-vous relayés (à qui et par quel biais ?) ? Les avez-vous utilisés ? Si oui dans quel contexte ?

Les ressources externes mobilisables

Outils d'information et de sensibilisation sur l'ensemble des problématiques (Incivilités et violence, racisme, homophobie, sexisme et violences faites aux femmes, bizutage et violences sexuelles, respect de l'arbitre, supporters)

Guide juridique sur la prévention des violences, incivilités et discriminations dans le sport : <http://www.sports.gouv.fr/prevention/incivilites-violences/Guide-jurique/>

Fiche « Mieux connaître, mieux comprendre et mieux défendre l'éthique sportive » : https://paco.intranet.social.gouv.fr/sport/DS/ethique_sport/

[violencessexuelles_bizutage/Documents/5-%20Fiche%20sensibilisation-MieuxConnaitreEthiqueSportive_A4.pdf](#)

Outils d'information et de sensibilisation sur le sexisme et les violences faites aux femmes, le bizutage et les violences sexuelles :

Vademecum sur les procédures d'intervention dans les cas de violences sexuelles dans le sport :

[https://paco.intranet.social.gouv.fr/sport/DS/ethique_sport/violencessexuelles_bizutage/Documents/6-Vademecum_ViolSexSport_M5.pdf](#)

DEUXIEME VOLET

PERMETTRE L'ACCESSION A UNE PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE ET ENCADRÉE, FAVORISANT L'ÉDUCATION, L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ SOCIALE

L'étude réalisée en 2012¹ par la mission d'étude, d'observation et de la statistique (MEOS), fait apparaître qu'une licence sur deux est délivrée à des pratiquants de 20 ans et moins, alors que l'effectif de cette tranche d'âge ne représente qu'un quart de la population totale.

Toutefois, la population des jeunes licenciés de 14 à 20 ans diminue de près de 39 % par rapport à celle des 7 à 13 ans. Ce constat est particulièrement marqué pour les fédérations unisport olympiques avec une diminution de 44 % environ. Ceci confirme la dynamique globale de décrochage des adolescents et des jeunes adultes, dynamique qui est davantage marquée chez les jeunes filles.

Par ailleurs, les personnes qui résident dans les quartiers de la politique de la ville représentent 3,5 % du total des licences délivrées par les fédérations sportives alors que 7 % de la population réside dans les quartiers de la géographie prioritaire. Il y a là un phénomène qui participe au sentiment général de relégation

Le principal défi à relever consiste à accompagner les associations sportives à développer une pratique sportive régulière et encadrée et de faire en sorte que cette pratique sportive associative s'inscrive dans le un parcours éducatif et citoyen.

Cette pratique doit contribuer à l'apprentissage du vivre ensemble, des règles sportives, au respect de l'autre et à la prise de responsabilités au sein d'un projet associatif. En conséquence, l'implication dans la vie d'un club sportif doit permettre de participer à l'enjeu d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

OBJECTIF 1 : MIEUX CONNAITRE LA PRATIQUE SPORTIVE DES DIFFÉRENTS PUBLICS

OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR UNE OFFRE DE PRATIQUES DIVERSIFIÉES FAVORISANT L'ÉDUCATION ET L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 3 : VEILLER A UNE VÉRITABLE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET SPORTIVE

OBJECTIF 4 : FAVORISER L'ACCÈS A UN ENGAGEMENT CITOYEN OU A UN MÉTIER

OBJECTIF 5 : FAIRE DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS UN LEVIER AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LA POPULATION

1. Bulletin de statistiques et d'études: Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2011

Important : pour chaque objectif, les questions à se poser ne sont pas exhaustives. Il s'agit de pistes destinées à vous aider pour élaborer votre plan et en définir les axes prioritaires. Chaque fédération peut s'appropriier tout ou partie de ces questions. Chaque fédération peut également ajouter d'autres questions. Il n'y a pas de hiérarchie dans l'ordre des questions qui vous est proposé mais plutôt une approche chronologique.

OBJECTIF 1 : MIEUX CONNAÎTRE LA PRATIQUE SPORTIVE DES DIFFÉRENTS PUBLICS

Les enjeux

Chaque acteur du sport doit avoir connaissance des freins d'accès à la pratique sportive régulière, particulièrement pour ceux des quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est un préalable à la mise en place d'actions efficaces et pérennes, menées en partenariat avec les acteurs éducatifs et sociaux du territoire. Il s'agit donc de mieux cerner la demande et les caractéristiques évolutives de ces publics, notamment des adolescents pour lequel un décrochage de pratique sportive est observé.

Les questions à se poser

Recensez-vous le nombre de licencié-e-s par tranche d'âge ?

Avez-vous réalisé une pyramide des âges de vos licenciés ?

Identifiez-vous la ou les tranches d'âge pour lesquelles il y a un décrochage de prise de licences ? Particulièrement chez les filles ? Chez les garçons ?

Recensez-vous les licencié-e-s par territoire (QPV, ZRR) ? Si oui, faites-vous une distinction H/F ?

Disposez-vous d'une cartographie précise de vos clubs, des établissements scolaires, des associations sportives scolaires ?

Connaissez-vous le nombre de clubs avec des jeunes (ratio des jeunes – selon le genre/ ratio des licenciés des clubs) ?

Connaissez-vous le taux de pénétration des licences jeunes (ratio licences jeunes / population jeunes) ? Par territoire ?

Identifiez-vous les jeunes en situation de handicap qui pratiquent au sein de votre fédération ? Si oui faites-vous une distinction H/F ?

Est-ce que votre logiciel de gestion des licences permet de recenser ces jeunes sportifs ?

Connaissez-vous les différentes formes de handicaps présentes chez vos jeunes sportifs ?

Savez-vous s'il existe des sportifs en situation de handicaps qui voudraient pratiquer au sein de votre fédération mais qui n'y arrivent pas ?

Connaissez-vous les instances de concertation et les dispositifs existants où le sport peut être un levier d'action (Contrat de ville, PEDT, PRE, CLSPD...) ?

Pour vous, y a-t-il un territoire qui vous paraîtrait carencé ou prioritaire nécessitant la mise en place d'une nouvelle offre d'APS ?

Avez-vous la volonté d'élargir votre offre de pratiques sportives à de nouveaux publics ?

Avez-vous des pratiques spécifiques pour les jeunes ?

Vous interrogez-vous sur le non renouvellement de licences du public jeunes ? Avez-vous une stratégie de fidélisation ou de reconquête de ces licenciés ?

Lorsqu'un jeune ne renouvelle pas sa licence au bout d'une année, avez-vous pu en identifier les raisons ? Par exemple par un mailing ou questionnaire envoyé à chaque licencié de cette catégorie d'âge en fin de saison sportive.

Avez-vous réalisé une étude sur les facteurs d'accueil et de fidélisation des jeunes licenciés ?

A partir de quel âge est ouverte votre discipline ? Proposez-vous une offre de pratiques associant les parents ?

Répertoriez-vous les créneaux horaires de vos clubs ? Les créneaux horaires dans les équipements sportifs sont-ils compatibles avec l'accueil des publics jeunes (après les horaires de classe, en début de soirée, les mercredis après-midi, les week-ends) ?

Avez-vous une politique tarifaire de licences progressive ou différenciée selon l'âge ? différenciée selon le nombre de licenciés d'une même famille ?

Avez-vous une politique d'ATP (autres titre de participation) pour recenser vos activités promotionnelles pour les jeunes ?

Valorisez-vous des actions en direction des jeunes dans vos outils de communication ?

Les ressources externes mobilisables

Étude pour identifier les freins à la pratique sportive (UFOLEP/Université Paris 5)
– document en pièce jointe du mail : <http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/DOSSIER-DECEMBRE-2014.pdf>

Travaux Gilles Vieille-Marchiset : analyse des raisons du succès des pratiques sportives auto organisées

Le site Internet le « handiguide des sports » : <http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

Données issues de l'enquête nationale sport et handicaps 2014 :
<http://www.handicaps.sports.gouv.fr/>

Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports : <https://www.data.gouv.fr/>

Bulletin de statistiques et d'études: les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2011 : http://www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/STAT-Info_no12-03_de_septembre_2012.pdf

Stats infos N° 02-04 Octobre 2002 « Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans »
<http://www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/Stat-jeunes.pdf>

Atlas national des fédérations sportives 2012 :
<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/atlas.pdf>

La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel
Lara Muller, ministère des Sports novembre 2013 :
http://www.acteursdusport.fr/uploads/Documents/WEB_CHEMIN_302_1133472745.pdf
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06zu.PDF

Fiches repères Pratiques physiques et sportives :
http://www.injep.fr/IMG/pdf/FR_Sport.pdf

Revue Agora débats/jeunesses n°68 « Des sports et des jeunes » :
<http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2014-3.htm>

Le portail de ressources documentaires du PRN SEMC :
<http://doc.semc.sports.gouv.fr/modules/edito/content.php?id=2&pid=0>

Rapport « sport, adolescence et famille » novembre 2003 :
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000653/0000.pdf>

Les jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport du mars 2013 à Périgueux portant sur « filles sportives, femmes dirigeantes » :
<http://www.semc.sports.gouv.fr/articles.php?lng=fr&pg=63>

OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR UNE OFFRE DE PRATIQUES DIVERSIFIÉES FAVORISANT L'ÉDUCATION ET L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Les enjeux

Il est nécessaire de structurer et d'accompagner les associations sportives et les acteurs du sport pour développer une offre de pratiques sportives diversifiées au profit de tous, notamment les plus éloignés de la pratique. Cette offre de pratiques doit être adaptée et répondre Aux motivations des différents publics

Les questions à se poser

Avez-vous formalisé le projet éducatif de votre fédération ?

Développez vous une politique d'amélioration de la qualité voire de labellisation des activités de vos clubs pour les jeunes : écoles de jeunes à plusieurs niveaux ?

Développez-vous des offres d'activités ou du matériel pédagogique spécifiques pour ?

Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à mettre en place des outils spécifiques ?
Auprès de quels acteurs ?

Comment ces outils sont-ils portés à la connaissance des acteurs sportifs de votre fédération ?

Avez-vous évalué l'utilisation de vos outils auprès des utilisateurs potentiels ? Quel bilan en tirez-vous au sein de la fédération ?

Faites-vous du développement des valeurs citoyennes un outil de valorisation au sein de votre fédération pour attirer les jeunes vers la pratique sportive ?

Ce développement se fait-il en interne ou en partenariat avec d'autres structures ?
Si oui lesquelles ?

Avez-vous une convention avec l'agence nationale du chèque-vacances (ANCV) pour promouvoir le dispositif « coupons sport » auprès de vos clubs ?

Votre fédération propose-t-elle une offre sportive (de loisirs, compétitive ...) adaptée aux jeunes en situation de handicap ?

Votre fédération a-t-elle identifié le matériel sportif adapté qui pourrait potentiellement faciliter la pratique de votre discipline par des jeunes en situation de handicap ?

Avez-vous élaboré des collaborations avec les fédérations sportives spécifiquement dédiées au sport et handicaps ?

Votre fédération possède-t-elle des plaquettes d'information ou des guides pédagogiques destinés à encourager l'accueil et l'encadrement de jeunes en situation de handicaps ?

Développez-vous une offre de pratique innovante dans votre fédération ?

Est-elle proposée aux jeunes ?

Y a-t-il des passerelles entre ces pratiques innovantes et les pratiques traditionnelles ?

Avez-vous identifié les partenaires scolaires ou sociaux avec lesquelles les clubs pourraient développer des partenariats ?

Avez-vous pensé que l'intégration et la structuration d'un sport émergent permettraient de répondre à la demande « zapping » des jeunes dans le but de les capter et/ou de les rediriger vers la pratique sportive ?

Avez-vous une journée thématique de promotion en direction du public jeune ?

Avez-vous une offre de première licence « modérée ou gratuite » après une opération de promotion/découverte de l'activité dans votre réseau ou à l'extérieur ?

Recensez-vous et labellisez-vous les animations sportives des vacances d'été ?

Les ressources externes mobilisables

Projet fédéral défi boxe :

http://www.ffboxe.com/news-15646-defis_boxe_c_est_parti.html

Programme éducatif fédéral de la FFF (classeur 2014) :

<http://www.fff.fr/actualites/150926-558546-retrouvez-la-plateforme-du-programme-educatif-federal>

Le Référentiel national pour un développement maîtrisé et durable des activités sportives pour les personnes handicapées :

<http://www.handicaps.sports.gouv.fr/index.php/sport-et-handicaps/federations-sportives/47-referentiel-national-pour-un-developpement-maitrise-et-durable-des-activites-sportives-pour-les-personnes-handicapees>

Panorama des plans de féminisation item accès aux responsabilités

<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/planfem.pdf>

Guide « rôle éducatif des sports de nature » sur le site du PRN SN

http://doc.sportsdenature.gouv.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_article=75

Base d'expériences « éducation par les sports de nature » sur le site du PRN SN

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/comprendre/enos-experiences>

OBJECTIF 3 : VEILLER A UNE VÉRITABLE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET SPORTIVE

Les enjeux

Chaque jeune doit pouvoir pratiquer l'activité physique ou sportive de son choix toute l'année et à tout moment, pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

De l'école au club, une véritable continuité éducative doit s'instaurer. Il est indispensable d'outiller les acteurs du sport pour mieux les impliquer à l'école et dans les instances de concertation du territoire, aux côtés des autres acteurs socio-éducatifs.

Les questions à se poser

Disposez-vous de conventions avec d'autres fédérations, notamment scolaires, ou d'autres partenaires institutionnels ? Comment favorisez-vous leur déclinaison territoriale ?

Développez-vous des passerelles entre les parcours jeunes officiels UNSS – jeunes arbitres, jeunes dirigeants UNSS – et les parcours jeunes dirigeants fédéraux ?

Développez-vous des actions dans le cadre des PEDT ? des contrats de ville ?

Développez-vous des projets autour du décrochage scolaire, avec les établissements scolaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Dans les ZRR ?

Développez-vous les relations de vos clubs avec les collectivités territoriales : école de sport communale, opérations promotionnelles, cycle scolaire porté notamment par/avec des ETAPS ?

Développez-vous les relations avec les autres acteurs socio-éducatifs : mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, fédération des centres sociaux... ?

Développez-vous les relations de vos clubs avec le milieu universitaire FFSU ou SUAPS ?

Développez-vous des contenus pédagogiques d'apprentissage de votre discipline aux différentes tranches d'âges ? Sont-ils en cohérence avec les programmes scolaires ?

Partagez vous des actions de communication avec les fédérations scolaires, avec le ministère de l'éducation nationale, avec les pôles ressources nationaux du ministère chargé des Sports, pour informer les intervenants sportifs et éducatifs de vos actions ?

Participez-vous à la journée du sport scolaire en partenariat avec l'UNSS, l'UGSEL et l'USEP ?

Avez-vous des actions de promotion avec le réseau universitaire (FFSU et SUAPS) ?

Les ressources externes mobilisables

Livret éthique et sport scolaire –Mai 2014 (UNSS) :

<http://unss.org/wp-content/uploads/2014/05/PDF-livre-ethique1.pdf>

Vademecum « les pratiques sportives à l'école » :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/sport/79/4/2012_vademecum_pratiquessportives_213794.pdf

Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité : <http://jeunes.gouv.fr/ministere/actions-interministerielles/vacances-et-loisirs-collectifs/reforme-des-rythmes-educatifs/article/guide-pratique-pour-des-activites>

Vademecum de l'implication du mouvement sportif dans les nouvelles activités périscolaires : http://franceolympique.com/files/File/actions/education/vademecum_implication_mvt_sportif_activites_periscolaires.pdf ;

Ressources pour le PEDT : <http://pedt.education.gouv.fr/>

Contrats de ville : <http://www.cget.gouv.fr/dossiers/contrats-ville>

OBJECTIF 4 : FAVORISER L'ACCÈS À UN ENGAGEMENT CITOYEN OU À UN MÉTIER DANS LE SPORT

Les enjeux

Faire des valeurs citoyennes véhiculées par le sport un moteur de l'insertion éducative, sociale et professionnelle des jeunes, en valorisant les parcours de chaque jeune licencié de l'entrée de la pratique au haut niveau.

Communiquer et adapter les valeurs citoyennes aux jeunes en impulsant du lien intergénérationnel. Permettre aux jeunes de prendre conscience qu'adhérer à une pratique sportive, à une fédération c'est également adhérer à des valeurs citoyennes, civiques et donc à un idéal commun qui passe avant tout par le plaisir d'être ensemble.

Les questions à se poser

Mettez-vous en place des formations de jeunes dirigeants ? Relayez-vous les formations de jeunes dirigeants proposés par le réseau du CNOSF (CROS et CDOS) ?

Mettez-vous en place des formations de jeunes dirigeants ? de jeunes arbitres ?

Avez-vous une convention avec l'Agence du service civique ou vos clubs sont ils agréés pour accueillir des jeunes en service civique ?

Connaissez-vous le nombre de jeunes bénévoles engagés dans la vie sportive fédérale (dirigeants, arbitres, encadrants...) ? Si oui faites-vous une distinction H/F ?

Vos statuts favorisent-ils l'implication des jeunes dans les instances de la fédération et de ses clubs affiliés ? Si oui à partir de quel âge ?

Formez-vous votre encadrement et les jeunes aux gestes et formations de premiers secours ?

Mettez-vous en place des modules de formation continue pour mieux prendre en compte les besoins des jeunes (autonomie, convivialité, responsabilité..) ?

Disposez-vous d'un plan de formation de vos bénévoles ? Si oui, les modules de formation intègrent-ils cette dimension d'accueil des jeunes ?

Disposez-vous d'une labellisation « actions jeunes » ?

Mobilisez-vous les jeunes de vos clubs pour organiser la communication de vos clubs ?

Mobilisez-vous les sportifs de haut niveau pour intervenir auprès des jeunes scolarisés et susciter des vocations ?

Les ressources externes mobilisables

Site internet de l'agence de Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>

Kit jeune dirigeant créé par le CNOSF : http://franceolympique.com/art/162-jeunes_dirigeants.html

Site internet ministère Ville, Jeunesse et Sports :
<http://www.associations.gouv.fr/10242-je-veux-m-engager.html>

OBJECTIF 5 : FAIRE DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS UN LEVIER AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LA POPULATION

Les enjeux

Les grands événements sportifs internationaux (GESI) accueillis en France ainsi que les manifestations sportives d'envergure nationale ou internationale doivent être des moments de fête, de convivialité et de mieux vivre ensemble.

Les clubs sportifs, en tant qu'acteurs du lien social et solidaire, doivent être soutenus et accompagnés dans leurs projets d'animation organisés à l'occasion de l'accueil de ces événements.

Les questions à se poser

Avez-vous systématisé la mise en place d'animation autour des événements sportifs ?

Avez-vous développé un système de labellisation des animations sportives autour des événements sportifs ?

Mettez-vous en place des appels à projets auprès de vos clubs pour susciter l'animation autour des événements sportifs ?

Invitez-vous des jeunes dans le cadre d'une billetterie promotionnelle sur vos compétitions sportives ?

Mettez-vous en place un système de concours ou de prix à destination des jeunes à l'occasion des événements sportifs afin d'inviter les gagnants à participer à l'événement ?

À l'occasion des grands événements sportifs, associez-vous les sportifs de haut niveau dans des campagnes de communication sur les bienfaits et les valeurs du sport ?

Évaluez-vous les impacts des événements sportifs sur le nombre de licenciés ?

Évaluez-vous l'impact des événements sportifs sur le développement de la pratique féminine ?

Avez-vous développé des outils de communication sur l'accueil d'un événement sportif ? à destination des collectivités locales ? à destination de partenaires ?

Les ressources externes mobilisables :

Guide méthodologique euro 2016 (en préparation)

Appel à projet horizon bleu 2016 de la Fédération française de football : <http://www.fff.fr/articles/details-articles/144118-552632-appel-a-projets-horizon-bleu-2016>

PARTIE II

LES ACTIONS FÉDÉRALES DU PLAN << CITOYENS DU SPORT >>

	OBJECTIFS	ACTIONS *
VOLET « Transmission des valeurs citoyennes »	Mieux connaître pour mieux agir	Mettre en place des outils d'observation et de recensement des comportements contraires aux valeurs du sport
	Outiller les acteurs fédéraux	Relayer les outils d'information et de sensibilisation du ministère
		Élaborer des outils d'information « sport et citoyenneté » spécifique
	Former les acteurs du sport	Établir un état des lieux des besoins
		Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations fédérales
	Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations de dirigeants et bénévoles	
Communiquer	Relayer les campagnes d'information et de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations dans le sport	
	Créer une rubrique spécifique « Citoyens du sport » sur le site internet fédéral	
VOLET « Accession des jeunes à la pratique sportive »	Mieux connaître la pratique sportive des différents publics	Recenser les licenciés par tranches d'âge et par sexe (- 6 ans/6-11 ans/12-15 ans/16-20 ans)
		Adapter le système de prise de licences pour identifier les licenciés jeunes en situation de handicap
		Mettre en place une relance automatique pour renouveler la licence
	Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle	Proposer des activités sportives mixtes
		Proposer des activités spécifiques pour les jeunes adolescents
		Proposer des animations sportives estivales
	Veiller à une véritable continuité éducative et sportive	Mettre en place des animations autour des grands évènements sportifs internationaux ou nationaux
		Élaborer des kits d'animation pour intervenir dans les écoles
	Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier	Communiquer sur les bienfaits d'une activité sportive régulière auprès des parents (flyer, site internet...)
		Recruter des jeunes en service civique
		Mettre en place un programme spécifique de jeunes dirigeants bénévoles
	Faire des évènements sportifs un levier au service des territoires et de la population	Relayer les dispositifs de soutien à l'emploi du ministère
Proposer une billetterie promotionnelle pour les jeunes lors des évènements sportifs		
		Mettre en place un programme d'animations autour des grands évènements sportifs

* **En gras** : les actions qui sont incontournables et devront être systématiquement mises en place. Les autres ne sont que des propositions et pourront être complétées par les fédérations